

# Animateur de centres de vacances

RÉF | 2850

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Encadrer des groupes de jeunes. Leur préparer des jeux, veillées, activités manuelles... Travailler dans des plaines de jeux, séjours et camps de vacances.

### Programme

La pédagogie est basée sur l'action, l'expérimentation et la mise en situation.

La formation comprend au minimum 150 heures de théorie et 150 heures de pratique.

La théorie est enseignée lors de 5 modules résidentiels. Les thématiques vues sont : le jeu et les techniques d'animation; les bases de la psychologie enfantine et le fonctionnement de la vie en groupe; la santé et les premiers secours; la gestion des relations avec les parents, la conduite de réunion, la gestion de groupe.

La pratique est une mise en situation (en résidentiel, en plaines de jeux...).

[Voir le programme détaillé sur le site de l'organisme.](#)

### Certification(s) visée(s)

Brevet d'animateur en centres de vacances, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

### Type de formation

[Associatif](#)

## ORGANISATION

### Durée

300 heures minimum en 1 à 3 années

### Début

Une nouvelle session commence chaque année fin février.

### Coût

300 euros pour la formation, le logement et les repas. - Coût réduit : 0 -

## CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis  
administratifs**

Avoir au moins 16 ans et au maximum 24 ans.

Pouvoir attester d'un extrait de casier judiciaire (modèle 2) vierge.

**Remarques**

Certains modules se déroulent à Bruxelles, d'autres à Namur.

Le brevet obtenu donne accès à la formation de coordinateur de centres de vacances.

**EN PRATIQUE****Pour s'informer et  
postuler**

Prenez contact avec le centre.

**Organisme****Jeunes mutualistes libéraux**

Rue de Livourne 25

1050 Ixelles

Tél: 02 537 19 03

<http://www.jmlib.be>

